



## **Crise agricole : Bio Nouvelle-Aquitaine maintient ses revendications malgré l'annulation de sa rencontre avec le Préfet**

Dans un contexte de crise agricole marqué par des défis climatiques et économiques sans précédent, Bio Nouvelle-Aquitaine devait rencontrer le Préfet de Région ce vendredi 22 novembre. Malgré une annulation regrettable, il nous semble primordial de mettre en lumière nos propositions qui visent à assurer la pérennité des exploitations bio, et contribuer à la double transition agricole et alimentaire.

### **2024 : une année éprouvante pour tous les agriculteurs et agricultrices**

Au cours de ces derniers mois, les agriculteurs bio, comme leurs homologues conventionnels, ont dû affronter :

- **Des aléas climatiques dévastateurs**, affectant les récoltes et les rendements.
- **Une baisse des revenus**, accentuée par l'augmentation des coûts de production et la volatilité des marchés.

L'ensemble des agriculteurs partagent le même constat : **il y a trop de contraintes et de difficultés administratives**. Néanmoins, **nous sommes convaincus du bien-fondé des législations environnementales, et de leur nécessité pour accompagner à la transition de nos systèmes agricoles et alimentaires** vers moins d'émissions de GES, un accroissement de la biodiversité, et une production alimentaire française, satisfaisante pour tous et toutes, en qualité et en quantité.

*"Supprimer ces normes ne résoudra pas les problèmes de revenus des agriculteurs. Au contraire, elles doivent être accompagnées de mesures incitatives et de financements adaptés pour pérenniser les exploitations."*

Guy Moreau, Président de la Fédération Bio Nouvelle-Aquitaine

### **Nos demandes pour un avenir bio viable**

Lors de cette rencontre, nous avons initialement prévu de porter des propositions concrètes afin de défendre **la conservation des reliquats de CAB non utilisés (90M€) pour la bio, en particulier à travers des mécanismes pour stabiliser les revenus des fermes existantes qui auront pour bénéfice d'inciter à la conversion.**



• **Conjointement avec la FNAB, nous proposons également :**

- **L'augmentation du crédit d'impôt bio à 6 000 €**, avec une pérennisation jusqu'en 2028.
- **Une revalorisation de l'écorégime à 145 € minimum**, essentiel pour soutenir les pratiques respectueuses de l'environnement.

• **Et, d'une manière générale :**

- **Une visibilité à long terme**, essentielle pour permettre aux exploitations bio de s'inscrire dans un avenir durable.
- **L'application de la loi Egalim**, pour augmenter les approvisionnements en bio dans la restauration collective.
- **Un meilleur soutien aux petites exploitations**, souvent exclues des dispositifs actuels.

L'agriculture biologique n'est pas un coût, mais un investissement dans l'avenir de nos territoires. Les décisions prises aujourd'hui façonneront l'agriculture de demain, et il est impératif de soutenir un modèle qui allie qualité alimentaire, respect de l'environnement et résilience économique.

### À propos de Bio Nouvelle-Aquitaine

La Fédération Régionale d'Agriculture Biologique Nouvelle-Aquitaine, agit pour le développement d'une agriculture et d'une alimentation d'intérêt général, la création de valeurs économiques, environnementales et sociales au sein de nos territoires.

Alliance des producteurs bio, des professionnels engagés, des acteurs institutionnels, économiques et sociaux, nous œuvrons de la production à la consommation pour promouvoir l'AB et toutes ses filières.

